



Accès aux installations

- A son arrivée, la personne à mobilité réduite se présente à la caisse de la piscine.
- La caisse lui délivre un billet selon les tarifs en vigueur.
- La caisse appelle le kiosque et avertit les gardien-ne-s de bain de l'arrivée d'une personne à mobilité réduite.
- La personne est accueillie par un-e gardien-ne de bain qui l'accompagne jusqu'au vestiaire par l'ascenseur et lui ouvre le vestiaire pour les accès.
- Pour sortir, la personne s'adresse à un-e gardien-ne de bain qui la raccompagne ou elle a la possibilité de remonter seule vers la sortie en utilisant le même ascenseur.